ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 241 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QU'à partir du 1er décembre, les services sans rendez-vous de la Clinique St-Vallier seraient suspendus;

CONSIDÉRANT QUE c'est déposséder les gens de Saint-Sauveur et de la Basse-ville d'un autre service de proximité;

CONSIDÉRANT QUE cela n'est pas irréversible, que des solutions existent et qu'il faut un engagement de l'Agence de santé;

CONSIDÉRANT QUE cette clinique est un service essentiel pour le quartier et pour toute la Basse-ville;

CONSIDÉRANT QUE cette fermeture annoncée est une attaque contre les plus pauvres;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons à l'Agence de la Santé et des Services sociaux de la Capitale-Nationale, ainsi qu'au ministre de la Santé et des Services sociaux, de conserver l'actuelle clinique sans rendez-vous sise à la clinique Saint-Vallier, rue Montmagny à Québec.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Agnès Maltais, députée de Taschereau

21 novembre 2014

Date de signature de l'extrait